





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-168**

Séance publique du

24 mai 2019

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190524- lmc1152794-DE-1-1
Date de signature : 28/05/2019
Date de réception : mardi 28 mai 2019
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : GESTION ET PROTECTION DE LA FORET - TRAVAUX D'AMELIORATION EN FORET
COMMUNALE - EXERCICE 2019**

Le 24 mai 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/05/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jacques AGOPIAN à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Ravi ANDRE à Eric CHEVALIER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Patricia BORRICAND à Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Maurice CHAZEAU à Madame Odile BONTHOUX, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Madame Brigitte DEVESA à Madame Danièle BRUNET, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Charlotte BENON, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Claude MAINA à Madame Abbassia BACHI, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Liliane PIERRON à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Françoise TERME à Madame Reine MERGER.

Excusés sans pouvoir :

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.
Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Danielle SANTAMARIA donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
Direction Espaces Verts

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MAI 2019

Nomenclature : 8.8
Environnement

RAPPORTEUR : Madame Danielle SANTAMARIA

Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJET : GESTION ET PROTECTION DE LA FORET - TRAVAUX D'AMELIORATION EN FORET COMMUNALE - EXERCICE 2019 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Comme chaque année, la commune d'Aix-en-Provence réalise des travaux sylvicoles sur son domaine forestier dans le but de l'améliorer, de le valoriser pour l'accueil du public et d'ouvrir le milieu afin de favoriser l'implantation du gibier. En outre, ces travaux peuvent réduire le risque lié à l'incendie.

L'Office National des Forêts nous a transmis le projet du programme de travaux d'entretien et d'amélioration à réaliser en 2019 en forêt communale :

Objet de l'opération :

1 – Canton du Grand Arbois – parcelles LC3p et LC4p : dépressage dans une jeune pinède sur une surface de 3.32 ha.

Les travaux consisteront en :

- dépressage manuel,
- l'élagage à 2m de hauteur,
- le broyage des rémanents au tracteur sur 2,32 hectares,
- le broyage des rémanents en manuel sur 1 hectare.

Le coût prévisionnel hors taxes pour ces travaux décomposés dans la fiche jointe est évalué à un montant total de 6 674,40 € HT, soit 7 341,84 TTC.

2 – Canton de la Bastide Neuve – parcelle LB93p : dépressage dans une jeune pinède sur une surface de 6.62 ha.

Les travaux consisteront en :

- dépressage manuel,
- élagage à 2m de hauteur,
- le broyage des rémanents au tracteur sur 4,5 hectares,
- le broyage des rémanents en manuel sur 2,12 hectares.

Le coût prévisionnel hors taxes pour ces travaux décomposés dans la fiche jointe est évalué à un montant total de 13 346,40 € HT, soit 14 681,40 € TTC.

La maîtrise d'œuvre des travaux sera assurée par l'Office National des Forêts. Le coût hors taxes de cette assistance technique est de 2 402,50 € HT, soit 2 883,00 € TTC.

Le coût prévisionnel global hors taxes pour ces travaux, s'élève donc à 20 020,80 € HT, soit 22 022,88 € TTC.

En conséquence, je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de faire réaliser les travaux sus visés,
- **SOLLICITER** l'attribution d'une subvention de 50 % auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette de la somme correspondante,
- **PRENDRE L'ENGAGEMENT** de financer la part des dépenses non couverte par la subvention sur les ressources propres de la Ville, au budget 2019, sur la ligne d'imputation 90833 2117 2135 qui présente les disponibilités nécessaires,
- **CERTIFIER** que la Commune n'a pas délégué compétence à un regroupement de communes pour l'opération concernée,
- **PRENDRE L'ENGAGEMENT** d'entretenir les parcelles concernées conformément au règlement d'attribution des subventions du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

DL.2019-168 - GESTION ET PROTECTION DE LA FORET - TRAVAUX D'AMELIORATION EN FORET COMMUNALE - EXERCICE 2019 -

Présents et représentés	: 54
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

FORET COMMUNALE D' AIX EN PROVENCE
Travaux d'amélioration en forêt communale (AFC) année 2019

PROJET

La commune d'Aix en Provence réalise chaque année des travaux sylvicoles sur son domaine forestier dans le but de l'améliorer , de le valoriser pour l'accueil du public , d'ouvrir le milieu afin de favoriser l'implantation du petit gibier ; ces travaux réduisent également le risque à l'incendie ; les parcelles relèvent du régime forestier .

Ces travaux sont programmés dans la continuité de ceux réalisés en 2018.

Les opérations proposées ci dessous sont proposées en assisance technique à donneur d'ordre (maîtrise d'œuvre) assuré par l'Office National des Forêts.

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés à hauteur de 50 % H.T. par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône .

■ Dépressage dans une jeune pinède sur 3.32 ha
Canton du Grand Arbois – parcelles LC3p et LC4p

Il s'agit autour d'effectuer un dépressage dans une jeune pinède issue de plantations (Pins d'Alep, Brutia et Pignons) avec un mise à distance à 2m en tous sens afin d'obtenir une densité finale de 2 500 tiges ha.

Les travaux consisteront en :

- | | |
|--|-----------------|
| - Dépressage manuel sur 3.32 ha à 800 € /ha | 2 656.00 € H.T. |
| - Elagage sur une hauteur de 2 m : 3.32 ha à 420 € /ha | 1 394.40 € H.T. |
| - Broyage mécanique des rémanents de coupe : 2.32 ha à 700 € /ha | 1 624.00 € H.T. |
| - Broyage manuel des rémanents de coupe : 1 ha à 1000 € /ha | 1 000.00 € H.T. |

Total des travaux **6 674.40 € H.T.**

■ Dépressage dans une jeune pinède sur 6.62 ha
Canton de la Bastide Neuve – parcelles LB93p

Il s'agit autour d' effectuer un dépressage dans une jeune pinède issue de plantations (Pins d'Alep, Brutia et Pignons) avec un mise à distance à 2m en tous sens afin d'obtenir une densité finale de 2 500 tiges ha.

Les travaux consisteront en :

- | | |
|---|-----------------|
| - Dépressage manuel sur 6.62 ha à 800 € /ha | 5 296.00 € H.T. |
| - Elagage sur une hauteur de 2 m : 6.62 ha à 420 € /ha | 2 780.40 € H.T. |
| - Broyage mécanique des rémanents de coupe : 4.5 ha à 700 € /ha | 3 150.00 € H.T. |
| - Broyage manuel des rémanents de coupe : 2.12 ha à 1000 € /ha | 2 120.00 € H.T. |

Total des travaux **13 346.40 € H.T.**

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX **20 020.80 € H.T.**

MONTANT DES TRAVAUX 20 020.80 € H.T. soit 22 022.88 € T.T.C

(TVA à 10 %)

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Unité Territoriale Côte Bleue/Sainte-Victoire

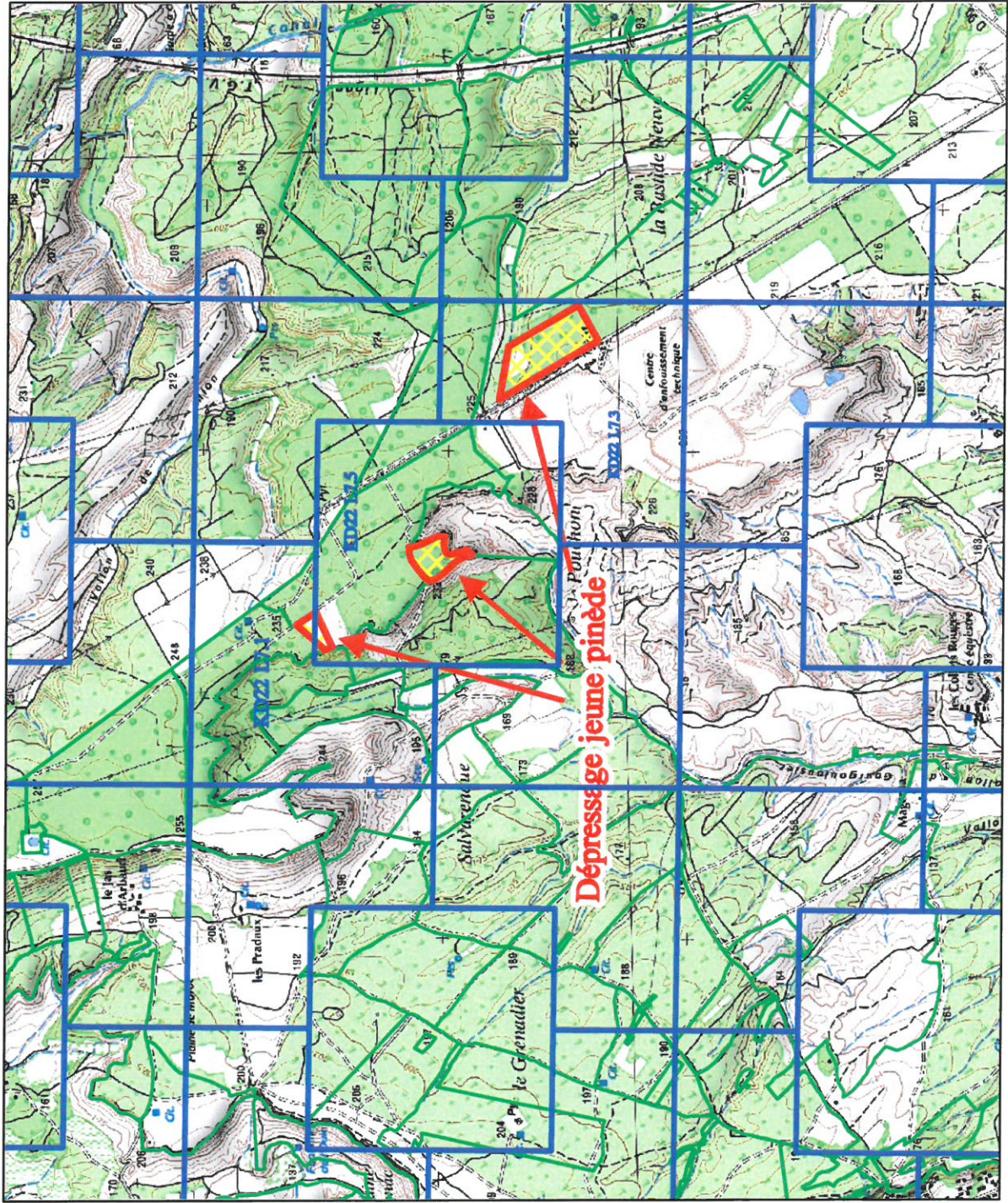
Chemin de Roman - CD 7

13120 GARDANNE

L'Agent Patrimonial
O.N.F.
Jean-Yves MARTEL

FC AIX-EN-PROVENCE

Programme de travaux 2019



- Forêt
- Parcelle Forestière
- carroyage_dfcj_avec_détail

Commentaires
Dépressage jeune pinède
Surface : 9.94 ha



Echelle : 1 : 25000

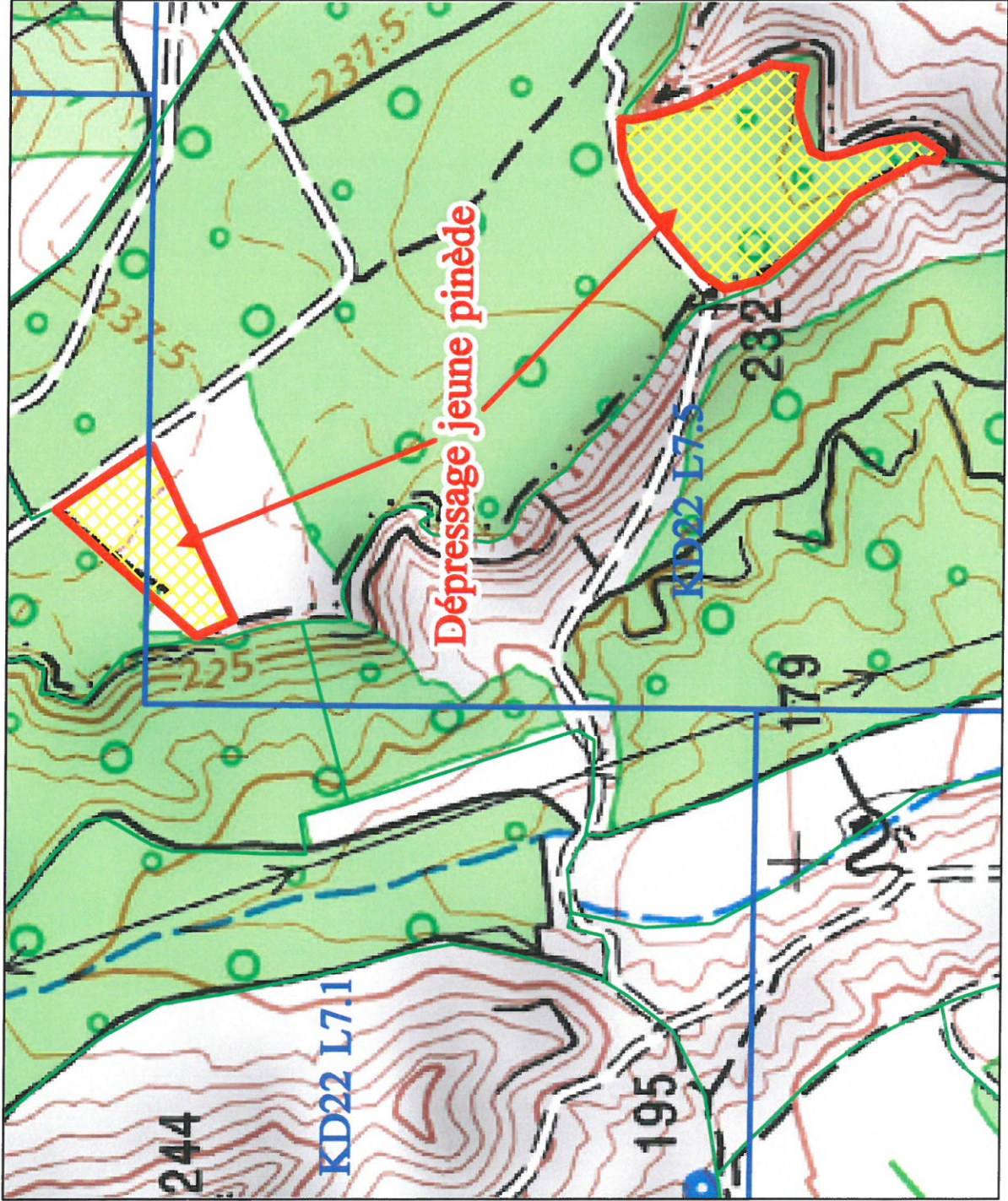
Auteur : J.Y Martel ONF

04/02/2019

© IGN / ONF : Toute reproduction interdite

FC AIX-EN-PROVENCE

Programme de travaux 2019



- Parcille Forestière
- carroyage_dfcj_avec_détail
- SC

Commentaires
Dépressage jeune pinède
Surface : 3.32 ha



Echelle : 1 : 5000

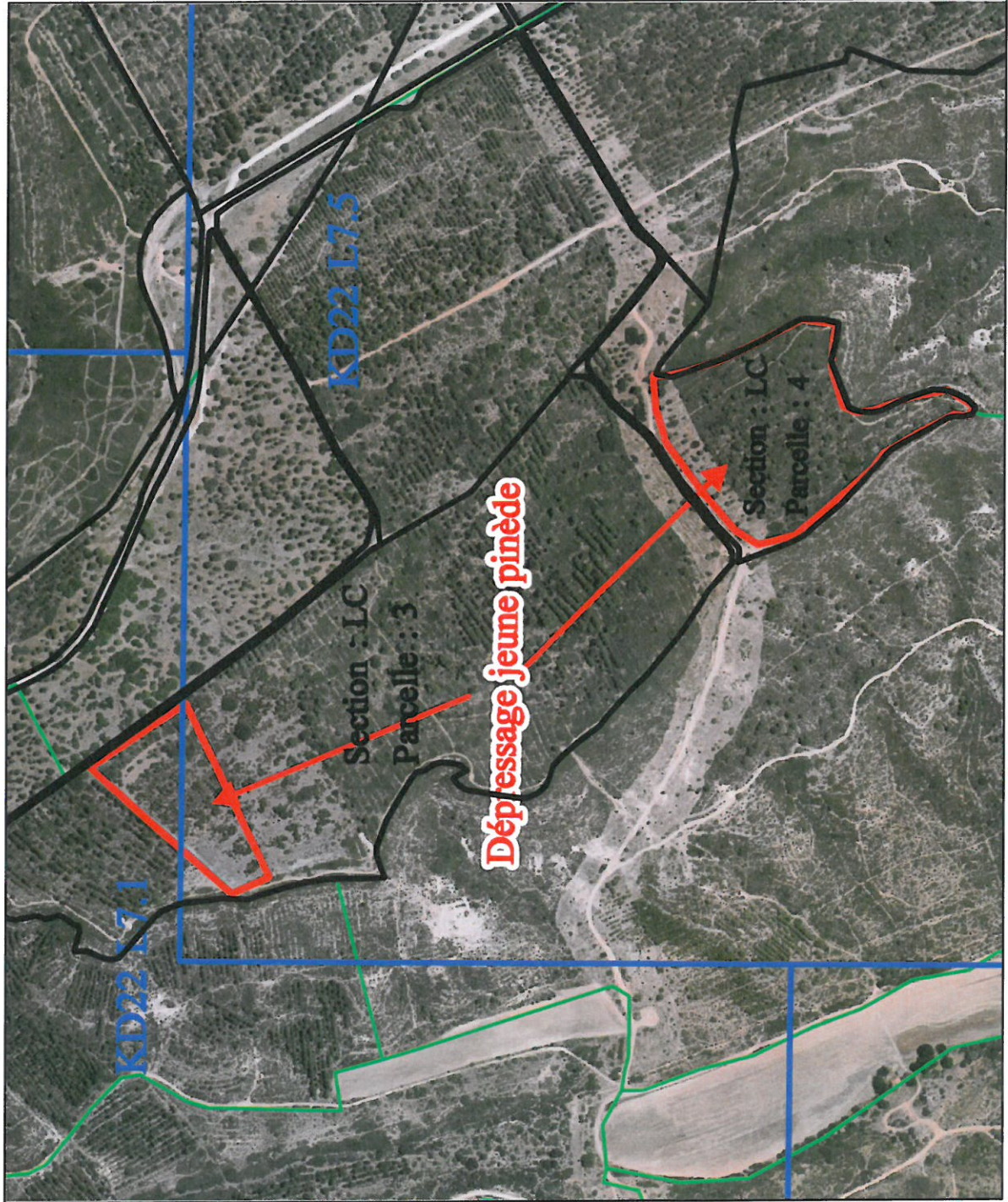
Auteur : J.Y Martel ONF

04/02/2019

© IGN / ONF : Toute reproduction interdite

FC AIX-EN-PROVENCE

Programme de travaux 2019



Parcelle Forestière
carroyage_ofci_avec_détail
parcelles

Commentaires
Dépressage jeune pinède
Surface : 3.32 ha



Echelle : 1 : 5000

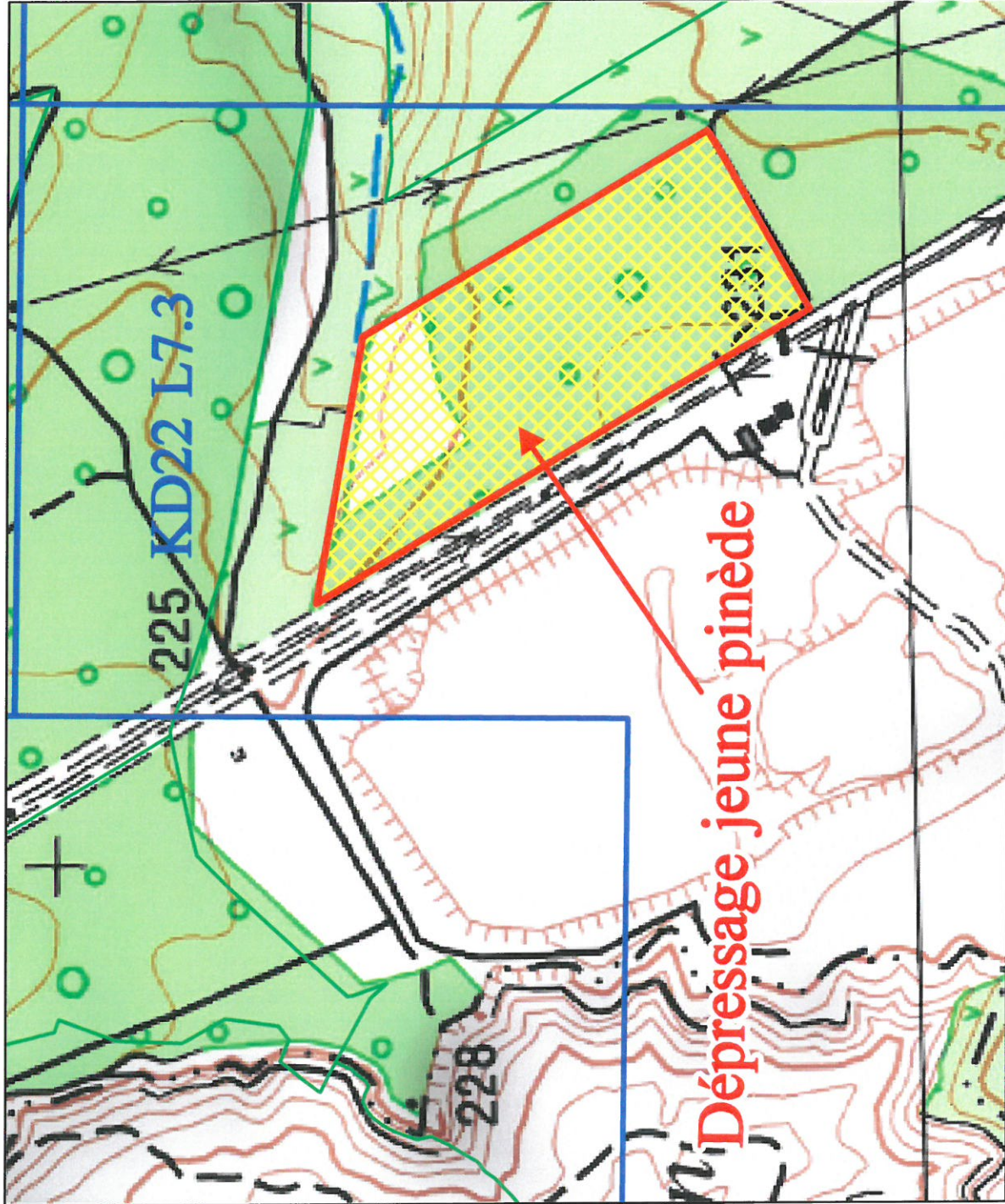
Auteur : J.Y Martel ONF

04/02/2019

© IGN / ONF : Toute reproduction interdite

FC AIX-EN-PROVENCE

Programme de travaux 2019



- Forêt
- Parcelle Forestière
- carroyage_dpci_avec_détail

Commentaires
Dépressage jeune pinède
Surface : 6.62 ha



Echelle : 1 : 5000

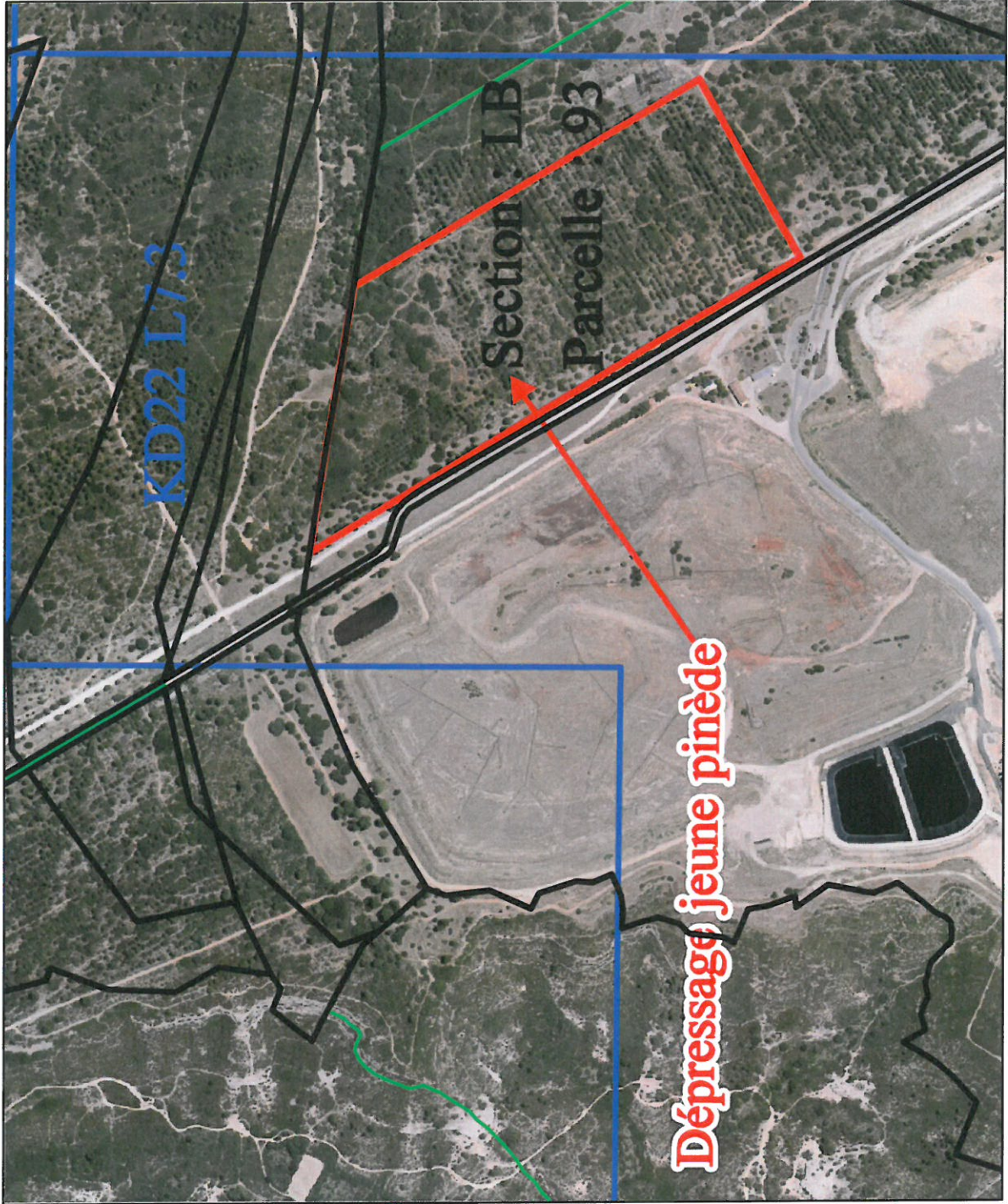
Auteur : J.Y Martel ONF

04/02/2019

© IGN / ONF : Toute reproduction interdite

FC AIX-EN-PROVENCE

Programme de travaux 2019



- Forêt
- Parcelle Forestière
- carroyage_dfcj_avec_détail
- parcelles

Commentaires
Dépressage jeune pinède
Surface : 6.62 ha



Echelle : 1 : 5000

Auteur : J.Y Martel ONF

04/02/2019

© IGN / ONF : Toute reproduction interdite